

## **PASSAGE EN ZONE ROUGE - COVID-19**

**Saint-Côme, le 30 octobre 2020** – La MRC de Matawinie passe au palier d’alerte maximale le samedi 31 octobre 2020, suite aux plus récentes directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19. À cet effet, la Municipalité de Saint-Côme annule toutes les activités prévues dans ses locaux, et ce, **jusqu’au 23 novembre prochain minimalement**.

Les services offerts à l’Hôtel de ville sont maintenus, toutefois, nous demandons aux citoyens de privilégier les appels téléphoniques et les courriels et de limiter le plus possible les allers et venues. Il en va de même pour le Vieux presbytère qui est ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 (fermé entre midi et 13h), jeudi et vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h à 15h.

La Bibliothèque municipale est fermée, mais il est toujours possible d’emprunter des livres. Dès le 1<sup>er</sup> novembre, du lundi au mercredi, les citoyens peuvent envoyer leur demande de livre (titre) par courriel à [biblio054@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio054@reseaubibliocqlm.qc.ca) ou par téléphone en laissant un message au 450 883-2726, poste 7360 (*nom, numéro téléphone et titre demandé*). Le jeudi avant-midi, le bénévole prend les demandes, rappelle les gens pour confirmer que les livres demandés sont disponibles et prépare les commandes. Ensuite, les commandes sont apportées au Vieux presbytère où les gens pourront passer les chercher le jeudi de 13h à 16h ou le vendredi de 9h à 16h (*et faire le retour de leur ancien livre qui devra être en quarantaine pendant 24 heures avant d’être remis en tablette*). Pour le retour des livres sans en reprendre de nouveau, les utilisateurs peuvent les déposer dans la chute de la porte avant de l’Hôtel de ville.

Les séances du Conseil municipal se poursuivent via la plateforme Zoom, les séances seront enregistrées et par la suite intégrées au contenu du site Web municipal [www.stcomelanaudiere.ca](http://www.stcomelanaudiere.ca) sous l’onglet *Municipalité – Ordre du jour – Séance ordinaire*.

Rappelons que le palier d’alerte 4 applique de manière ciblée des mesures plus restrictives. Consultez le site officiel afin de connaître les restrictions à respecter : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge/>

-30-

**Informations :** Martin Bordeleau, maire  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7361

**Source :** Isabelle Venne, adjointe administrative  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7302